

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION
BACCALAUREAT 2009 Séries L/ES**

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur Eduscol, texte d'orientation de l'Inspection Générale d'Histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

○ **Composition de géographie 1 :**

Sujet : L'Union européenne : puissance économique et diversité spatiale

Le cadre du sujet de la problématique

Le sujet correspond à l'intitulé de la question et aux attentes du programme (3 ou 4 heures de cours) ; Il ne doit donc pas surprendre le candidat. Il ne se limite pas à une analyse des aspects économiques de la puissance de l'Union mais doit présenter la diversité spatiale de cette puissance : pôles dynamiques et zones de faiblesses. Il s'agit donc pour le candidat d'envisager les différentes facettes de la puissance économique de l'Union européenne et leur traduction spatiale.

Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet :

- ◆ Une réflexion sur les différents aspects et facteurs qui sont à la base de la puissance économique de l'Union européenne : un commerce intra et extra-communautaire de premier plan, un vaste marché de consommation, une population avec un bon niveau de formation, une recherche – développement de qualité, des FTN puissantes, l'importance des productions de biens et de services, des places boursières de rang mondial, une monnaie commune, l'articulation forte des espaces européens à l'espace mondial.
- ◆ Une typologie des espaces européens qui met en évidence les recompositions spatiales, les interfaces majeures, les contrastes majeurs : les pôles dynamiques (les grandes métropoles et la mégalopole) et les zones de faiblesse (espaces périphériques ou ultra périphériques, zones en crise, en reconversion).

On valorisera toute copie qui tentera de dépasser la simple constatation de la diversité des espaces pour s'interroger sur les atouts ou les contraintes qu'elle représente et celles dans lesquelles une production graphique pertinente (schéma, croquis...) viendra étayer la démonstration.

○ **Composition de géographie 2 :**

Sujet : Une interface Nord-Sud : l'espace méditerranéen

Sa place dans le programme :

L'intitulé du sujet reprend la formulation même du dernier thème du programme de géographie en série L/ES ; il correspond à environ 6 heures de cours. Les candidats ne peuvent donc pas être surpris.

Le cadre du sujet et la problématique

La problématique est explicite : il s'agit de montrer en quoi l'espace méditerranéen constitue un espace de clivages en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Il ne s'agit pas d'étudier l'espace méditerranéen pour lui-même mais en tant qu'exemple particulièrement significatif d'interface Nord-Sud.

Plusieurs plans sont possibles

Quelques éléments que l'on peut attendre dans une copie mais qui ne sont ni exhaustifs ni exigibles en totalité :

- Une définition d'interface associée à la spécificité de l'interface méditerranéenne
- Une définition spatiale de l'espace méditerranéen
- D'importants écarts de développement (indicateurs démographiques, sociaux et économiques)
- Des flux de nature variée mais fondamentalement dissymétriques :
 - La mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques)
 - Les échanges économiques, financiers et culturels
- Une présentation des effets du phénomène d'interface sur les sociétés et les territoires à travers la présentation d'un exemple choisi sur la rive Sud (grande station balnéaire, agriculture de plantation pour l'exportation...)

Le sujet étant vaste, on n'attendra pas nécessairement une prise en compte exhaustive de tous les aspects de ce sujet mais **on valorisera le recours à des exemples pertinents bien développés et le recours à des productions graphiques (schémas, ...).**

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour

40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude de l'ensemble documentaire :

Sujet : L'espace mondial : une inégale intégration dans la mondialisation

Sa place dans le programme :

En ES/L, il s'agit de la première partie du programme : « Un espace mondialisé » qui correspond à une dizaine d'heures de cours. Le candidat peut aussi trouver des arguments dans les parties consacrées à l'Asie orientale et, dans la partie « des mondes en quête de développement ».

Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions

Question 1 : Quels aspects de la mondialisation apparaissent dans les documents 1, 2 et 4 ?

Les documents font apparaître l'importance des flux à l'échelle mondiale, commerciaux et financiers principalement. Les exemples de la firme Nike et des principaux distributeurs mondiaux fournissent des raisons à ces échanges : la différenciation des lieux de production et des lieux de consommation, la recherche de conditions de production optimales, de nouveaux marchés, la mondialisation des modes de consommation. Ils rappellent le rôle des firmes transnationales dans le processus.

Question 2 : Quelles sont les stratégies d'implantation de l'entreprise Nike dans l'espace mondial, d'après le document 2 ?

Elle développe une stratégie mondiale : recherche d'une main d'œuvre à bas coût (mais pas seulement : il y a peu de production en Afrique), découplage des activités de gestion, de conception et de production en fonction des spécificités de la main-d'œuvre des ensembles régionaux, forte implantation près des centres de consommation ...

Question 3 : Quelles évolutions économiques les PED de l'Asie orientale connaissent-ils à différentes échelles (documents 3 et 4) ?

L'Asie orientale bénéficie globalement d'une forte croissance économique. Mais on constate des inégalités à plusieurs échelles : les pays qui ont les taux de croissance les plus élevés sont ceux qui sont en développement (ils partent de plus bas que ceux qui sont développés comme le Japon) et qui échangent le plus avec leurs voisins et le reste du monde. En Chine, les grandes métropoles et les régions proches du littoral sont favorisées par rapport à celles de l'intérieur. L'intégration de l'espace de l'Asie orientale est donc inégale et privilégie les littoraux et les métropoles.

Question 4 : Expliquez en quoi le document 5 confirme mais nuance les documents 1 et 2.

Il confirme la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation et évoque certaines causes : dysfonctionnements, dépendances, sous-industrialisation...

Il nuance ce constat puisqu'une certaine forme d'intégration à la mondialisation y a lieu : l'Afrique représente un marché potentiel et dispose de ressources importantes. Les pays du Nord en prennent conscience.

Deuxième partie : réponse organisée

Les réponses aux questions de la première partie, les documents et leurs connaissances doivent permettre aux candidats de dégager les éléments de réponse suivants :

La mondialisation, phénomène complexe où les firmes transnationales jouent un rôle important, intègre inégalement et selon des spécificités diverses les grands ensembles de l'espace mondial :

- les centres d'impulsion (Amérique du Nord, Union européenne, Japon) focalisent l'essentiel de la vitalité économique mondiale.
- des ensembles régionaux comme l'Asie orientale sont en forte croissance économique.
- des espaces restent encore marginalisés comme l'Afrique.

Pourtant on constate même dans les espaces marginalisés par la mondialisation des formes d'intégration et des évolutions (voir l'Afrique).

Cette intégration diffère aussi selon l'échelle considérée :

- sur un même territoire national, les espaces sont inégalement intégrés et dynamiques.
- La mondialisation favorise les régions proches des littoraux et les métropoles.

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.

Le correcteur évalue :

- la compréhension globale du document ;

- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

- **Explication d'un document d'histoire 1 :**

Sujet : La présidence du général de Gaulle vue par Henry Kissinger

Sa place dans le programme :

Ce sujet s'inscrit dans le cadre de la troisième partie du programme, consacrée à la France, et fait appel à des éléments relevant de l'évolution politique, de la partie « économie, société, culture », et de la politique étrangère.

Question 1 : À quelles crises Kissinger fait-il allusion quand il évoque l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir ?

Les crises qui d'après Kissinger ont amené de Gaulle au pouvoir sont :

- La crise institutionnelle de la IV^e République
- La crise algérienne et les troubles qui l'accompagnent

Question 2 : Relevez les mesures prises par le général de Gaulle pour y faire face

- Réformer les institutions (instauration de la V^e République)
- Mettre un terme à la question de la décolonisation (indépendance des anciennes colonies africaines et de l'Algérie)

Question 3 : Dégagez les principaux axes de la politique extérieure du général de Gaulle d'après Kissinger.

- Œuvrer au redressement de l'image internationale de la France (« prestige », « orgueil national »)
- Faire de la France un des moteurs de la construction européenne et de l'Alliance occidentale
- Mettre en œuvre une politique d'indépendance à l'égard des États-Unis (sortie du commandement intégré de l'OTAN, armement nucléaire...)

Question 4 : Comment l'auteur explique-t-il le départ du général de Gaulle en 1969 ?

- l'échec du référendum de 1969 sur la réforme du Sénat et la régionalisation : le départ du général de Gaulle est révélateur des tensions qui existaient en France, notamment son décalage avec la société
- Les événements antérieurs à ce référendum (mai 1968) qui avaient ébranlé l'autorité du chef de l'Etat
- L'usure du pouvoir, le manque d'attrait pour la gestion des affaires

Question 5 : Quelle image Kissinger donne-t-il du général de Gaulle ?

On peut attendre des réponses très diverses. Quelques idées qui peuvent être avancées :

- L'image du « héros » pour qui l'auteur a une certaine admiration
- Le décalage entre son destin et le rôle qu'il joue à la fin de sa vie (« problèmes... [qui] manquaient d'envergure »)

• **Explication d'un document d'histoire 2 :**

Sujet : Extraits du communiqué de Brioni (Yougoslavie) publié à l'issue de la rencontre entre Nasser, Nehru et Tito le 19 juillet 1956

Sa place dans le programme :

Ce sujet s'inscrit pour les ES/ L dans la première partie du programme (I-3 : le Tiers Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification).

Question 1 : Qui sont Tito, Nehru et Nasser ?

Tito, Nehru et Nasser sont respectivement les dirigeants de la Yougoslavie, de l'Inde et de l'Égypte. Ils jouent un rôle moteur dans l'affirmation du Tiers-Monde.

Question 2 : Dégagez à partir du document les grandes lignes du contexte international évoqué par les auteurs.

L'existence de deux blocs antagonistes dans le contexte de guerre froide et le danger de l'arme nucléaire liée à la course aux armements effrénée entre les deux Grands.

Les limites de l'ONU dans sa volonté d'imposer la paix.

La décolonisation en cours avec notamment la guerre d'Algérie qui a débuté en 1954.

Question 3 : Montrez que ce document s'inscrit dans la continuité de la conférence de Bandoung.

On attend du candidat qu'il rappelle l'année et l'importance de la conférence de Bandoung dans l'émergence du Tiers Monde.

Les trois auteurs en réaffirment les principes : la condamnation du colonialisme, le soutien aux peuples en voie d'émancipation, la volonté de trouver une troisième voie entre l'Est et l'Ouest et d'améliorer la coopération entre les nations.

Question 4 : Quelles sont les propositions émises par les auteurs pour garantir la sécurité collective ?

Le désarmement appliqué aux « armes atomiques et thermonucléaires » et à l'« armement conventionnel ».

La volonté de sortir de la logique des blocs est également perceptible.

L'accélération de l'émancipation politique et du développement économique des pays dominés en améliorant la solidarité internationale. Ainsi est posée la question des rapports Nord / Sud.

Tout cela sous l'égide de l'ONU qui doit s'affirmer à la fois dans le domaine du désarmement et dans celui de la lutte contre la pauvreté.